



POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

*(Conformément à l'article 13 des statuts
de l'association)*

Rappel :

- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration
- Être âgé d'au moins 16 ans au jour de l'élection pour être électeur et donc en capacité de signer un pouvoir
- Les membres âgés de moins de 16 ans au jour de l'élection, seront représentés par un de leur représentant légal.

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Licencié du CNB

Représentant légal de (nom, prénom du licencié) :

Demeurant à :

Donne pouvoir à (nom, prénom) :

Pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du Cercle des Nageurs de Bergerac du 18 novembre 2023, qui se tiendra à la salle Cyrano, Rue du Bois Sacré, 24100 Bergerac.

Fait à

Le

(Faire précéder votre signature de la mention « Bon pour pouvoir »)